

CONCLUSIONS

Alain Petiot

Le professeur François Roth avait voulu que cette journée d'études se penche sur les conséquences de la réunion de la Lorraine et du Barrois à la France. On ne saurait mieux le faire qu'en citant ce qu'il en écrit lui-même dans son *Histoire de la Lorraine et des Lorrains*¹ : « Après la mort de Stanislas (1766), la cour de Lunéville fut dispersée et la ville perdit l'animation qui était la sienne depuis Léopold. La réunion des duchés au royaume s'opéra sans secousse ni contestation car les esprits y étaient préparés. On prit soin de ne pas les brusquer en gardant, malgré la complexité des enchevêtrements territoriaux, les circonscriptions administratives antérieures. Une intendance fut maintenue à Nancy tandis que la plupart des coutumes et usages de Lorraine restaient en vigueur. On laissa les familles nobles aller à Vienne, aux Pays-Bas ou en Toscane servir les princes de la Maison de Lorraine. À la suite de la suppression de l'ordre des Jésuites, l'Université de Pont-à-Mousson fut transférée à Nancy en 1768. Enfin, le projet depuis longtemps préparé du démembrement de l'évêché de Toul aboutit en 1775 avec la création des évêchés de Saint-Dié et de Nancy. On avait pris soin aussi de maintenir les barrières douanières qui faisaient des duchés une « province extérieure » au royaume, en leur permettant de continuer à commercer avec les pays rhénans et mosans. La réunion conservait le dualisme ancien avec deux pôles administratifs, Metz et Nancy [...]. En raison de l'absence d'unité territoriale et culturelle, la Lorraine n'était pas une province française au même titre que la Champagne, le Berry ou le Limousin. »

Stanislas qui, selon la duchesse douairière Élisabeth-Charlotte d'Orléans, n'était « roi qu'en peinture », a cependant été le successeur et l'héritier des ducs Léopold et François III. Il a su faire fructifier leur héritage et maintenir l'illusion d'un État indépendant alors même que les duchés étaient de fait administrés par la France, ce qui ne l'a pas empêché de vouloir le bonheur de ses sujets². Mais, après sa mort et la réunion à la France, la Lorraine ducal ne disparaît pas totalement et brutalement, comme l'a montré François Roth. On y voit, en effet, le maintien d'institutions séculaires, comme le parlement de Nancy³ ou la Chambre des comptes du duché de Bar, et la persistance de particularités économiques⁴. On observe encore que si la mort de Stanislas a des répercussions directes et immédiates sur certains éléments patrimoniaux, la Lorraine devenue française ne rompt pas brutalement avec deux siècles et demi de vie artistique riche et intense voulue par les ducs et que le goût des belles choses perdure un certain temps chez les Lorrains habitués à une tradition artistique originale et de qualité⁵. Enfin, le souvenir des anciens ducs reste vivace. Il y a d'abord une petite diaspora lorraine restée au service de la Maison de Lorraine d'Autriche, à Vienne, à Florence, à Bruxelles ou à Mons⁶ ; il y a encore, à Nancy, les lieux emblématiques de l'église des Cordeliers et de Notre-Dame de Bonsecours ; il y a enfin, à Versailles, la reine Marie-Antoinette, saluée comme la fille du dernier duc François III, avant de devenir objet de haine en sa qualité « d'Autrichienne ».

C'est en effet la Révolution, avec la création des départements, la profanation de l'église des Cordeliers et la guerre déclarée au « roi de Bohême et de Hongrie », petit-fils de François III, qui semble mettre fin aux derniers signes de rémanence de la Lorraine ducal. Certes, en avril 1814, un groupe de nobles lorrains va trouver le préfet de Louis XVIII pour lui demander qu'on entame des négociations, par l'entremise du tsar Alexandre, pour que la Lorraine soit rendue aux descendants de ses ducs⁷. Mais si ce projet dérisoire reste sans suite et si la Lorraine est définitivement et entièrement dévouée à la France, le souvenir de l'ancien duché reste présent et va alimenter le mouvement régionaliste⁸. C'est ainsi que le baron Prosper Guerrier de Dumast déclare dans son manifeste de 1835 : « Les départements nés et nourris esclaves, le resteront jusqu'à la fin ; les provinces, nées et nourries libres, peuvent seules le redevenir. »⁹ La création de la Société d'archéologie lorraine, en 1848, puis du Musée lorrain, vise à « conserver avec un religieux respect le culte des anciens souvenirs ». Si le récit du voyage de l'impératrice Eugénie, en 1866, décrit la Lorraine comme une région fidèle dont l'histoire a finalement toujours été liée au destin français¹⁰, la visite de l'empereur François-Joseph au tombeau de ses ancêtres, l'année suivante, montre que la Lorraine et l'Autriche ont désormais un héritage et une mémoire partagés. La Lorraine, dans la France de l'Est, est porteuse de valeurs, comme l'énergie, la fidélité et le patriotisme. Après 1870, elle devient, pour les habitants de la Lorraine annexée – les futurs Mosellans – ce que François Roth a appelé « une patrie de substitution ». Désormais, et pour les décennies qui suivent, la Croix de Lorraine devient un symbole reconnu par tous les Français¹¹.

Il est étonnant de constater – clin d'œil de l'Histoire ? – qu'en cette année 2016 où l'on commémore le 250^e anniversaire de la mort de Stanislas et la réunion des duchés à la France, l'espace historique lorrain qui se réincarnait, du fait de la décentralisation, dans une région administrative cohérente, disparaît à nouveau pour se fondre dans une entité territoriale plus vaste, baptisée « Grand Est ». Mais, à n'en point douter, la Lorraine, fidèle à sa vocation, continuera de porter ses valeurs et ses énergies dans la France et l'Europe de demain. Elle ne sera pas « un fantôme créé par notre conscience poétique »¹².

Notes

1. Éditions Serpenoise, 2006, 56-57.

2. Voir Hélène Say-Barbey, *supra*.

3. Voir Françoise Bocquillon, *supra*.

4. Voir Jean-Claude Bonnefont, *supra*.

5. Voir Francine Roze, *supra*.

6. Voir Alain Petiot, *supra*.

7. Élie, Hubert, « La Lorraine dans les négociations diplomatiques de 1814 à 1918 », *Annales de l'Est* [1966], 255-267.

8. Sadoul, Paul, « Le régionalisme lorrain de 1830 à

1914 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 8^e série, tome XV, année 2000-2001.

9. Guerrier de Dumast, Auguste-Prosper-François, « Le pour et le contre sur la résurrection des provinces », *Revue de Lorraine* (mai et juin 1835).

10. Voir Sophie Mouton, *supra*.

11. Le Tacon, François, *La Croix de Lorraine. Du Golgotha à la France Libre*, Éditions Serpenoise, 2012.

12. Maurice Barrès, préface de *Croquis lorrains*, de Louis Madelin, Paris, Berger-Levrault, 1928, xi.